

Réf: Dossier N° : 58582

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « VIRTUOOZ »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE, CARREFOUR BATIM, 04
BP 2062 ABIDJAN 04**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « VIRTUOOZ » .

Objet: communication événementielle et marketing, location et vente de tout support de marketing, import/export, négoce de produits alimentaires et de boissons. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE, CARREFOUR BATIM, 04
BP 2062 ABIDJAN 04**

GERANT: Monsieur DOUE LAHOYO FRANCK.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32871 du 19/12/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29353 du 19/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

